



Vue d'ensemble et évolutions récentes

L'économie ivoirienne a enregistré une croissance moyenne du PIB réel autour de 9% sur la période 2012-2015, soit un peu plus du double de la moyenne en Afrique Sub-Saharienne (ASS) sur la même période (4%). Le Plan National de Développement (PND) récemment adopté par le gouvernement ivoirien pour la période 2016-2020 se propose d'amorcer l'émergence du pays à l'horizon 2020. Dans un tel contexte, le secteur financier aura un rôle important à jouer, notamment en tant que catalyseur de la transformation structurelle de l'économie et de la croissance inclusive.

Institutions financières

Le système financier ivoirien comprend principalement 26 banques commerciales, 29 compagnies d'assurance et 62 institutions de microfinance.

Ces institutions opèrent dans un cadre réglementaire harmonisé et organisé autour de plusieurs instances communautaires dont les plus importantes sont la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Commission Bancaire de l'UMOA, le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) et la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

Tableau 1 : Principales institutions financières, 2010-2015

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Banques commerciales	20	20	24	25	24	26
Agences bancaires	450	465	535	564	597	626
Compagnies d'assurance	29	29	29	29
Institutions de microfinance	84	72	72	72	72	62

Source : Données de la BCEAO et du Ministère de l'économie et des finances

Dans le cadre de la coopération sous régionale, la Côte d'Ivoire a accès à la Bourse Régionale Des Valeurs Mobilières (BRVM) qui est un marché financier unique pour les huit pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

Profondeur du secteur financier

Selon les données de la Banque mondiale -Global Financial Development Database (GFDD, Juin 2016)-, le volume total des dépôts auprès du système financier représentait 23,90% du PIB en 2014, très proche de la médiane pour le groupe des pays en développement en Afrique Sub-Saharienne (ASS) qui était de 23,76%.

Le volume des crédits bancaires au secteur privé représentait 18,48% du PIB en 2014, légèrement supérieure à la médiane pour l'ASS (15,72%) la même année. Les actifs bancaires représentaient 24,82% du PIB en 2014, un taux supérieur à la médiane en ASS (23,76%).

Le secteur bancaire domine le système financier et constitue le principal pourvoyeur des crédits au secteur privé. En 2015, les 26 banques commerciales détenaient environ 80% des actifs du secteur financier (IMF, 2016b); le reste était contrôlé par les compagnies d'assurances (10%), les fonds de pension (7%) et les institutions de microfinance (environ 2%).

La capitalisation boursière des entreprises ivoiriennes cotées à la BRVM a atteint 34,3% du PIB en 2014, bien inférieure à la médiane sub-saharienne qui représentait 52,73% du PIB.

Tableau 2 : Profondeur des institutions et marchés financiers, 2011-2014

	2011	2012	2013	2014	SSA*-2014
(en pourcentage du PIB)					
Dépôt auprès du système financier	22,82	22,53	22,42	23,90	23,76
Crédit des IF ¹ au secteur privé	16,92	15,64	16,59	18,48	16,58
Crédit des banques au secteur privé	16,92	15,64	16,59	18,48	15,72
Actifs des banques	21,78	20,75	22,12	24,82	23,76
Actifs des IF non-bancaires	6,91
Capitalisation boursière	27,48	25,01	37,79	34,36	52,73

Source: Données de la Banque Mondiale, Global Financial Development Database, (Juin, 2016)

Crédit bancaire

Depuis décembre 2010, les crédits à l'économie ont plus que doublé, enregistrant ainsi une croissance supérieure à celle du PIB. Ils ont augmenté de 29,7% en 2015.

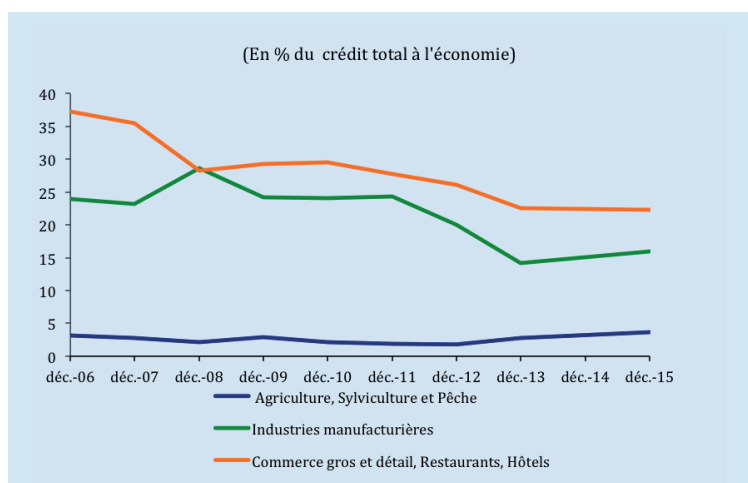
La plus grande part de ces crédits profite aux entreprises du secteur privé. À fin octobre 2015, ces entreprises ont reçu 90% du total des crédits bancaires, contre 10 % pour les entreprises du secteur public.

On note également une prédominance des crédits à court terme, qui représentaient 76,8% du total à fin octobre 2015 ; les crédits à moyen terme représentaient 21,6% et les crédits à long terme 1,6%.

La répartition des crédits entre les secteurs d'activité est marquée, depuis plus d'une décennie, par la prédominance des crédits au sous-secteur « commerce gros et détail, restaurants et hôtels ». En 2015, ce sous-secteur a reçu 22% des crédits à l'économie. Le sous-secteur « industries manufacturières » en a reçu 16%. La part du crédit bancaire allouée au sous-secteur « agriculture, sylviculture et pêche » est restée autour de 3% durant la dernière décennie (Graphique 1).

¹IF : Institution Financière (banques et autres institutions financières)

Graphique 1
Allocation sectorielle du crédit bancaire

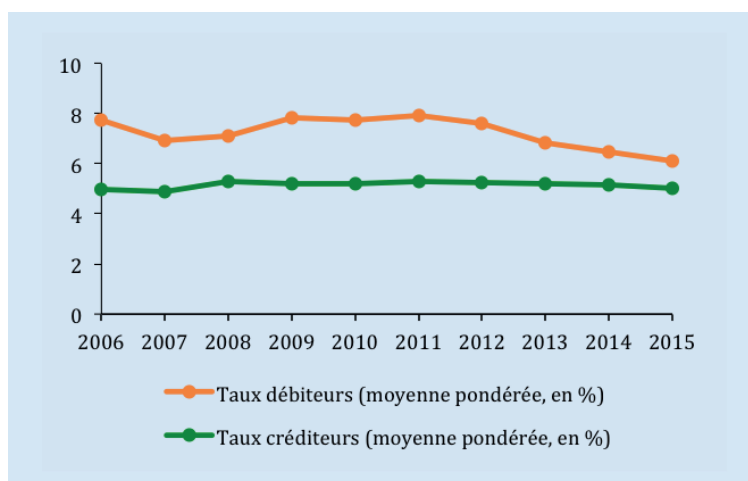


Source: Données de la BCEAO

Taux débiteurs et créditeurs

L'écart entre le taux d'intérêt débiteur et le taux d'intérêt créditeur a enregistré une baisse entre 2012 et 2015, notamment suite à la diminution du taux débiteur moyen pondéré, de 7,59% à 6,45%. Le taux créditeur moyen pondéré est resté relativement stable autour de 5% sur la dernière décennie (Graphique 2). La diminution récente du taux débiteur moyen pondéré est consécutive à la diminution de 25 points de base des taux directeurs de la Banque centrale en 2012.

Graphique 2
Taux d'intérêt débiteurs et créditeurs



Source : Données de la BCEAO

Inclusion financière

L'accès aux services financiers formels demeure relativement faible en Côte d'Ivoire, au regard de la moyenne en Afrique Sub-Saharienne. D'après les données de l'enquête Global FINDEX de 2014, seuls 15% des adultes (âgés de 15 ans et plus) ont un compte dans une institution financière, contre une moyenne de 28,9% en ASS. La proportion des adultes ayant un compte d'épargne ou un emprunt auprès d'une institution financière est également bien en deçà de la moyenne en ASS.

En revanche, la pénétration des services financiers via la téléphonie mobile est très importante dans le pays, comparée à la moyenne en ASS. 24% des adultes ont accès aux services bancaires via la téléphonie mobile, soit plus du double de la moyenne en ASS (11,5%).

Tableau 3 : Indicateurs d'inclusion financière, 2014

	Côte d'Ivoire	SSA*
(% de la population de plus de 15 ans)		
Compte dans une IF	15,1	28,9
Compte mobile	24,2	11,5
Epargne dans une IF	8,8	15,9
Emprunt auprès d'une IF	2,2	6,3

Source : Données de la Banque mondiale, Global FINDEX database, 2015

Les reformes récentes

- Depuis 2013, la BCEAO a engagé un processus de mise en conformité du cadre réglementaire avec les normes internationales (principes de Bâle).
- Un fonds de garantie des dépôts a été établi en mars 2014, dont la mission est d'assurer la garantie des dépôts des établissements de crédits et des systèmes financiers décentralisés.
- En Mars 2014, le gouvernement a adopté une stratégie de développement du secteur financier formulée avec l'assistance de la Banque mondiale. Cette stratégie vise à renforcer la stabilité du secteur financier et à en promouvoir le développement. Les principales composantes de ce programme incluent la restructuration des banques publiques, la promotion du crédit hypothécaire, et l'établissement d'une stratégie de financement de l'agriculture de subsistance (IMF, 2016b).
- En juillet 2014, la Côte d'Ivoire a recouru pour la première fois et avec succès au marché obligataire international. Le pays avait alors émis un Eurobond à 10 ans de 750 millions de dollars qui a été souscrit plus de six fois. Le rendement a été de 5,6% à l'émission, niveau inférieur au coût d'emprunt sur le marché régional et à celui de toutes les autres émissions de pays africains sur le marché obligataire international en 2014 (IMF, 2015b).
- Afin de renforcer la solidité du système financier, l'État ivoirien a adopté en 2014 un plan de restructuration des banques publiques. La mise en œuvre de ce plan enregistre plusieurs décisions en cours d'exécution, notamment la privatisation de la VERSUS BANK, la vente des parts de l'Etat dans le capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB), la liquidation de la Banque pour le Financement de l'Agriculture (BFA) et la mise sous administration provisoire de la CNCE.
- En mai 2015, une instruction de la BCEAO a mis à jour le dispositif réglementaire pour les émetteurs d'argent mobile dans l'UEMOA et a autorisé les sociétés de télécommunication à émettre de la monnaie électronique sans être liées à un établissement financier (IMF, 2016b).
- En juillet 2015, l'exigence minimale de fonds propres a été doublée, à 10 milliards de FCFA (environ 16 millions de dollars US), et les banques doivent y satisfaire avant juin 2017 ; 10 banques (qui représentent 12% des actifs bancaires) doivent encore satisfaire à cette nouvelle exigence, y compris six n'ayant pas satisfait à celle en vigueur (IMF, 2016a).

Secteur bancaire

Le secteur financier de la Côte d'Ivoire est dominé par le secteur bancaire qui comprend 26 banques commerciales et concentre à lui seul environ 80% des actifs financiers. Le nombre d'agences bancaires était de 626 en fin 2015, soit 29 agences de plus par rapport à 2014.

10 de 26 banques en Côte d'Ivoire appartiennent à des groupes étrangers ; 7 sont des filiales des groupes bancaires régionaux ; 5 sont détenues en majorité par des locaux ; et 4 sont des banques publiques.

Les banques étrangères contrôlent environ 51% des actifs du secteur bancaire, suivies des filiales des groupes bancaires régionaux (24%) et des banques locales (16%).

Les banques publiques détiennent environ 10% des actifs du secteur, mais leur part est en diminution avec le désengagement progressif de l'Etat du secteur bancaire.

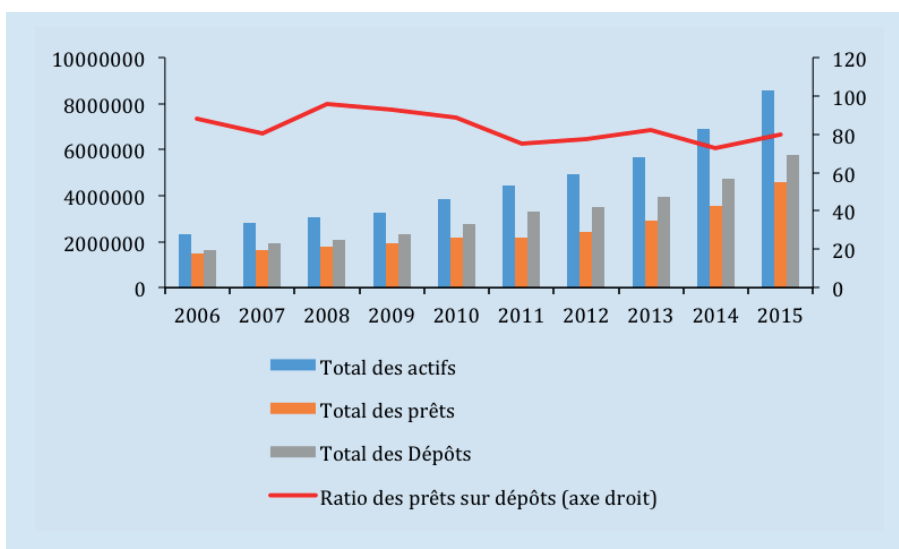
La taille du secteur bancaire ivoirien fait de lui le plus important de la zone UEMOA. Sur 122 banques opérant dans la sous-région en 2015, la Côte d'Ivoire en comptait 26 qui représentaient 29,5% du total des actifs bancaires de la zone.

Actifs et passifs

La part des actifs des bancaires dans le PIB a nettement progressé au cours de la dernière décennie, de 24,8% en 2006, à 45,1% en 2015. La valeur nominale des actifs a aussi enregistré une hausse importante sur cette période, passant de 2 312 681 à 8 567 775 millions de francs CFA, soit une augmentation d'environ 270%.

Graphique 3

Actifs, prêts et dépôts bancaires (millions de F CFA)



Source : Données de la BCEAO

Les crédits à l'économie constituent la plus grande part des actifs bancaires. En 2015, ils représentaient 52% du total des actifs. Les réserves et les avoirs extérieurs bruts représentaient respectivement 9,6% et 10,1% du total des actifs.

Les dépôts des particuliers et entreprises constituent la plus grande source de financement bancaire. Ils représentaient 62,2% du passif des banques en 2015 ; les dépôts de l'État n'en représentaient que 5,2%.

Au cours de la dernière décennie, le ratio des prêts sur dépôts de la clientèle s'est maintenu au-dessus de 70%, indiquant un bon niveau d'intermédiation financière. Toutefois, ce ratio a diminué de 15,8 points de pourcentage entre 2008 et 2015, passant de 95,8% en 2008 à 80% en 2015.

Solidité financière du secteur bancaire

Depuis la fin de la crise postélectorale en 2011, les indicateurs de solidité financière se sont nettement améliorés, jusqu'en 2014 au moins (Graphique 4). Le ratio moyen de fonds propres des banques est passé de 8,6% en 2012 à 10,1% en 2014. Les rendements moyens sur les actifs bancaires sont passés de 0,49 en 2012 à 2,7% en 2014.

Le taux de prêts non performants a diminué, passant de 15,5 % en 2012 à 10,6 % en 2015 ; il reste tout de même élevé par rapport à la moyenne des actifs des banques de l'UEMOA, qui se situe autour de 5,3 %.

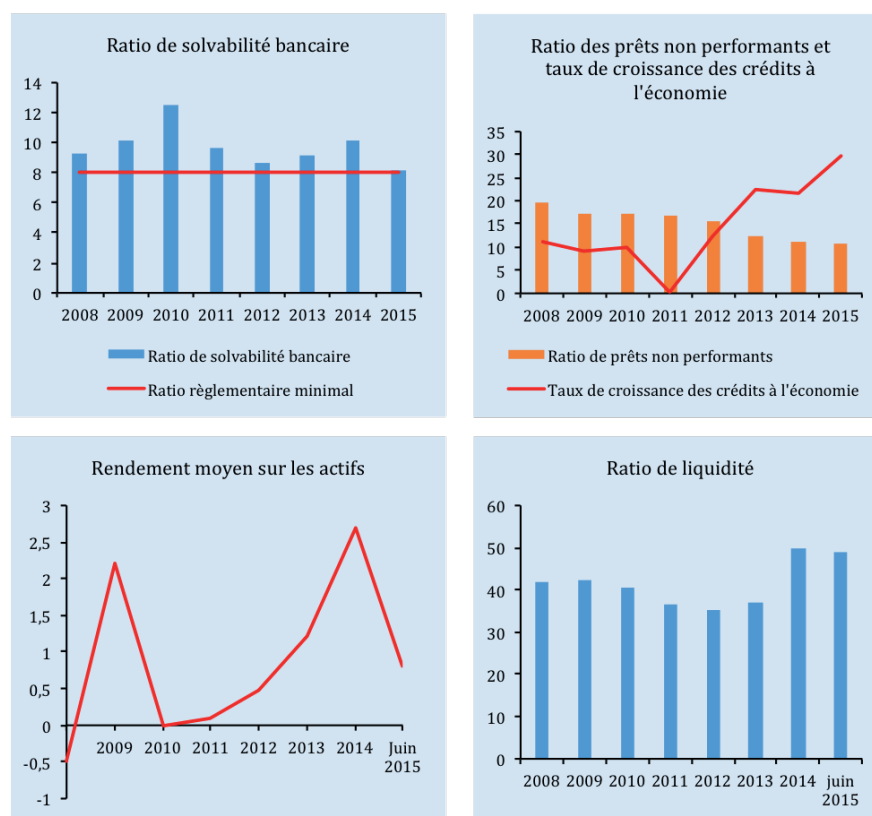
Enfin, le ratio de liquidité des actifs du secteur bancaire a enregistré une nette croissance, passant de 35,3% en 2012 à 37,1% en 2013 et 49,8% en 2014.

Toutefois, certains de ces indicateurs se sont sensiblement détériorés depuis 2014. Le ratio de solvabilité des banques est passé de 10,1% en 2014 à 8,2% en 2015, soit seulement légèrement au-dessus de la norme de 8% de l'UEMOA. Le rendement des actifs (COA) est passé de 2,7% en Décembre 2014 à 0.8% en juin 2015. Le ratio de liquidité était en légère baisse, passant de 49,8% en 2014 à 48,9% en juin 2015.

En outre, le risque d'exposition au crédit est concentré sur de grandes entreprises (entreprises publiques et entreprises privées dans les secteurs de l'agroalimentaire, des télécommunications et du commerce), qui représentent environ un tiers des actifs des banques et trois fois leurs fonds propres.

Graphique 4

Indicateurs de stabilité financière (En pourcentage)



Source : Données du FMI et de la BCEAO

Secteur financier non bancaire

Le secteur financier non bancaire comprend notamment le secteur de l'assurance, la microfinance, et les services financiers via la téléphonie mobile. Bien que le bilan des secteurs de l'assurance et la microfinance reste encore mitigé, les services financiers via téléphonie mobile se caractérisent quant à eux, par un dynamisme remarquable, surtout en matière d'inclusion financière. Ces trois secteurs nécessitent toutefois une mise à niveau de la réglementation encadrant leurs activités respectives.

Le secteur de l'assurance

Le secteur de l'assurance est supervisé au niveau régional par la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA). Le code CIMA fédère les pays membres de la zone CIMA dans un cadre réglementaire et juridique intégré. Le rôle de la CIMA consiste à accompagner les autorités nationales dans la régulation du secteur des assurances, et à veiller au respect des règles prudentielles tout en servant de catalyseur à l'inclusion financière.

En juin 2015, ce secteur comptait 29 compagnies agréées, dont 11 exerçant dans l'assurance vie et les 18 autres dans les opérations d'assurance non-vie (incendie, accident et risques divers).

Selon le rapport trimestriel de l'Association des Sociétés d'Assurance de Côte d'Ivoire (ASA-CI), le chiffre d'affaires (hors acceptations du marché) enregistré par les sociétés d'assurances, pour l'exercice 2015, s'est élevé à 278,493 milliards de FCFA (environ 0.46 milliard de dollars US), soit une augmentation annuelle de 12,7% par rapport à 2014. Les parts de l'Assurance non-vie et de l'Assurance vie dans la réalisation de ce chiffre d'affaires sont respectivement de 57,2% et 42,78%. Le total des prestations payées par les sociétés d'assurances s'est globalement élevé à 141,473 milliards de FCFA (environ 0.23 milliard de dollars US), soit une baisse de 1,5% par rapport à 2014.

Selon le document de Stratégie de Développement du Secteur Financier, le secteur de l'assurance demeure confronté à diverses difficultés, parmi lesquelles un faible taux d'indemnisation et une sous-évaluation des provisions pour la couverture du sinistre de certaines compagnies. Cette même source indique la présence de certains intermédiaires qui opéreraient sans bénéficier d'agrément des autorités compétentes, en l'occurrence la Direction des Assurances. En juin 2015, le secteur comptait 114 courtiers d'assurance agréés.

Les récentes réformes dans ce secteur comprennent la révision à la hausse en 2010 du capital social minimum, de 500 millions à 1 milliard de F CFA (de 0.8 millions de dollars US à 1.6 millions de dollars US) et la mise en place d'un fonds de garantie automobile qui a été créé par décret N°2009-107 du 02 avril 2009, en application de l'article 600 du code CIMA. La mission principale du Fonds de Garantie Automobile est l'indemnisation des victimes corporelles d'accidents de la voie publique, lorsque l'auteur n'est pas connu (délit de fuite) ou lorsque le véhicule qui a occasionné l'accident n'est pas couvert par un contrat d'assurance en cours de validité et que le propriétaire dudit véhicule est insolvable. Un nouveau régime de sanctions au niveau national et une réglementation des activités de micro-assurance ont été adoptés en 2012.

Le secteur de la microfinance- SFD (systèmes financiers décentralisés)

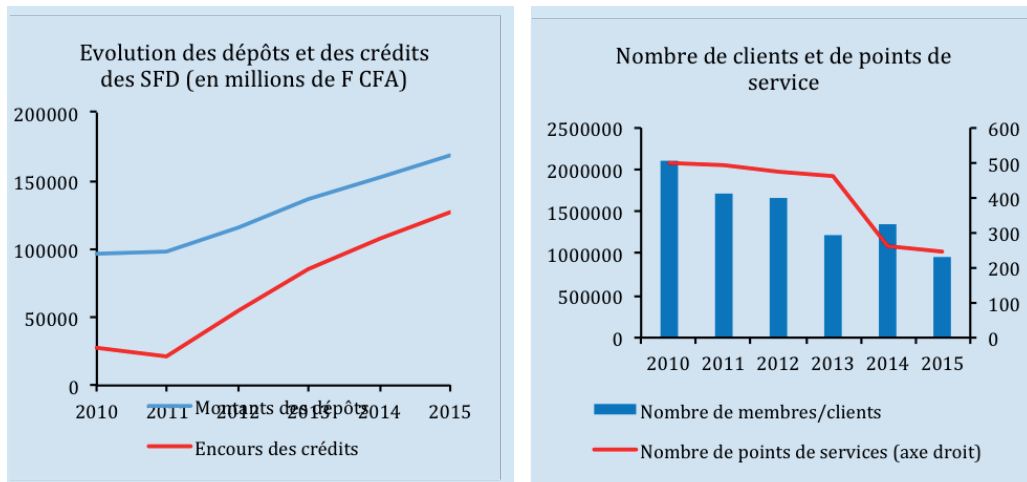
La microfinance est dominée par le réseau dénommé Coopérative d'épargne et de crédit (COOPEC) qui, en 2012, concentrait à lui seul près de 88% des établissements de microfinance, 78% des dépôts et 56% des encours de crédit du secteur. En septembre 2015, il y avait 62 établissements de microfinance, avec presque 1 million de membres, presque tous dans les zones urbaines. Certains établissements ont commencé à se développer dans les zones rurales, en particulier celles où se trouvent des exploitations de cacao (IMF, 2016b).

Les établissements de microfinance offrent des prêts à court terme et des fonds de roulement principalement au secteur du commerce et aux ménages. Quelques-uns de ces établissements collaborent avec des sociétés de télécommunication pour fournir des services par l'intermédiaire des réseaux mobiles.

L'analyse des indicateurs d'intermédiation des SFD montre que les dépôts et les crédits ont régulièrement augmenté entre 2011 et 2015, tandis que le nombre de clients et de points de services est en baisse depuis 2010 (Graphique 5).

Graphique 5

Situation des SFD



Source : Données de la BCEAO

Toutefois, le secteur de la microfinance souffre de problèmes de gouvernance : la coopérative autour de laquelle est concentré le secteur, qui a un grand nombre de membres et un vaste réseau dans l'ensemble du pays, est sous administration provisoire depuis septembre 2013 et est insolvable (IMF, 2016b).

Les initiatives prises à l'échelle régionale par la BCEAO pour renforcer la gouvernance et la stabilité du secteur comprennent le retrait des agréments de plusieurs établissements et le renforcement du contrôle.

Services financiers mobiles

Les services financiers mobiles ont connu un essor remarquable en Côte d'Ivoire depuis 2012, notamment à la faveur de la stabilité retrouvée et la réalisation d'un fort taux de pénétration du téléphone mobile (95% en 2013).

Selon les données du FMI – IMF Financial Access Surveys, 2015-, le nombre de comptes mobiles est passé de 1 389 998 en 2010 à 9 300 113 en 2014, soit une hausse de 569% en quatre ans.

84% des comptes mobiles étaient actifs en 2014, un taux en hausse par rapport à 2013 où seulement 61% de comptes étaient actifs.

Le nombre de transactions mobiles a aussi augmenté de façon notable, passant de 5 134 938 en 2013 à 11 269 734 en 2014, soit une hausse de 119,4%.

Le cadre réglementaire régissant le mobile banking dans l'UEMOA est constitué des dispositions du Règlement (N0 15/2002/CM/UEMOA du 19 septembre 2002) relatif aux systèmes de paiement dans l'UEMOA. En 2006, une autre réglementation (N0 01/SP/2006 du 31 juillet 2006) autorisait les établissements non bancaires (ou une banque en partenariat avec un opérateur de réseau mobile) à obtenir une licence d'émetteur d'argent électronique.

Annexe. Indicateurs d'accès aux services financiers, Côte d'Ivoire, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'emprunteurs pour 1000 adultes					
Banques commerciales
Coopératives de crédit
Toutes les IMFs agréées
Nombre de déposants pour 1000 adultes					
Banques commerciales	129.71	218.25	182.52	185.62	...
Coopératives de crédit
Toutes les IMFs agréées
Encours total des dépôts (% du PIB)					
Banques commerciales	22.78	28.24	26.18	26.26	...
Coopératives de crédits
Toutes les IMFs agréées
Encours total des prêts (% du PIB)					
Banque commerciales	17.90	18.60	18.08	19.83	...
Coopératives de crédit
Toutes les IMFs agréées.
Nombre de branches pour 100 000 adultes					
Banques commerciales	4.38	4.40	4.62	4.55	...
Coopératives de crédit
Toutes les IMFs agréées
Distributeurs automatiques de billets					
Nombre total	427	531	528	701	...
.....Dans les 3 plus grandes villes
Mobile banking					
Nombre de comptes actifs	3 794 891	7 784 910
Ratio compte actifs/compte enregistrés (en %)	61,44	83,70
Nombre de comptes actifs pour 1000 adultes	307,77	613,44
Nombre d'agents actifs pour 100 000 adultes	53,16
Nombre de transactions pour 1000 adultes	4 963,61	10 867,47
Valeur des transactions en % du PIB	7,76	13,19

Source: IMF Financial Access Survey (2015)

Références :

BAD (2016), "Perspectives Economiques en Afrique, Rapport 2016 sur la Côte d'Ivoire." http://www.africaneconomicoutlook.org/sites/default/files/2016-05/CoteIvoire_FR_2016%20WEB.pdf

Banque de France (2014), "Rapport annuel de la zone franc : monographie économique sur la Côte d'Ivoire." https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosysteme_et_international/zonefr/2014/uemoa-monographie-economique-cote-d-ivoire.pdf

BCEAO (2014), "Situation des Services Financiers Via la Téléphonie Mobile dans l'UEMOA." http://www.bceao.int/IMG/pdf/rapport_annuel_sur_les_services_financiers_via_la_telephonie_mobile.pdf

— (2015a), "Rapport sur les Conditions de Banque dans l'UEMOA en 2015." http://www.bceao.int/IMG/pdf/rapport_sur_les_conditions_de_banque_en_2015.pdf

— (2015b), Bulletin des Statistiques Monétaires et Financières 2015. <http://www.bceao.int/Bulletin-mensuel-de-statistiques-3126.html>

— (2016a), Situation du Secteur de la Microfinance dans l'UEMOA au 31 décembre 2015. http://www.bceao.int/IMG/pdf/situation_de_la_microfinance_a_fin_decembre_2015.pdf

— (2016b), Principaux indicateurs des SFD dans l'UEMOA au 30/12/2015. http://www.bceao.int/IMG/pdf/indicateurs_au_31_decembre_2015.pdf

— (2016c), Annuaire Statistique 2015, BCEAO. http://www.bceao.int/IMG/pdf/annuaire_statistique_2015_de_la_bceao-statistics_yearbook_2015_of_bceao.pdf

Bloomfield Investment (2015), "Fiche d'évaluation du secteur des assurances en Côte d'Ivoire." <http://www.bloomfield-investment.com/wp-content/uploads/2015/12/Fiche-sectorielle-assurances-2015.pdf>

CREPMF (2014), "Rapport Annuel 2014." Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés, http://www.crepmf.org/publications/pdf/Rapport_Annuel_2014.pdf

Ehrhart, H. (2015), "Les enjeux de la nouvelle croissance ivoirienne," Macroéconomie et Développement No. 20, Agence Française de Développement, <http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Macrodev/20-Macrodev.pdf>

IFC (2012), "IFC Mobile Money Scoping. Country Report : Côte d'Ivoire," International Finance Corporation, http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/2de255804ef863c8ac1bef3eac88a2f8/MobileMoneyScoping_CI_ENG.pdf?MOD=AJPERES

IMF (2015a), "Côte d'Ivoire: Eighth Review under the Extended Credit Facility Arrangement," IMF Country Report No. 15/341. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2015/cr15341.pdf>

— (2015b), "Cote d'Ivoire: Sixième Revue De L'accord Au Titre De La Facilité Élargie De Crédit Et Demandes De Dérogation Pour Non Observation D'un Critère De Réalisation, D'augmentation De L'accès Aux Ressources Du Fmi Et De Prolongation De 12 Mois De L'accord En Vigueur," Rapport du FMI No. 14/358. <https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2014/cr14358f.pdf>

— (2016a), "2016 Article IV Consultation," IMF Country Report No. 16/147. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2016/cr16147.pdf>

— (2016b), "Cote d'Ivoire: Questions Générales," IMF Country Report No. 16/148. <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/scr/2016/cr16148f.pdf>

Le Prévoyant (2016), "Trimestriel de l'Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire," Mai 2016. <http://www.asaci-net/documents/146859972Le%20Pr%C3%A9voyant%20Avril%202016.pdf>

République de Côte d'Ivoire (2013), "Stratégie de Développement du Secteur Financier," Version confidentielle,

— (2015), "Revue du Plan National de Développement, PND 2012-2015." http://plan.gouv.ci/fichier/TOME%201_RE-VUE%20%20GLOBALE_PND_22_04_2015.pdf

— (2016), "Rapport Economique et Financier pour la Loi de Finance 2016." <http://dgbf.gouv.ci/wp-content/uploads/2016/02/RAPPORT-ECONOMIE-ET-FINANCIER.pdf>

Scharwatt, C. (2014), *L'argent mobile en Côte d'Ivoire : histoire d'un revirement de situation*, GSMA, http://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2014/12/2014_MMU_L%E2%80%99argent-mobile-en-C%C3%B4te-d%E2%80%99Ivoire_histoire-d%E2%80%99un-revirement-de-situation.pdf

World Bank Group (2015a), *The Little Data Book on Financial Inclusion 2015*. https://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/Research/GlobalFindex/PDF/LDB_Financial_Inclusion_2015.pdf

— (2015b), *The Little Data Book on Financial Development 2015/2016*. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/22553/9781464805547.pdf?sequence=3&isAllowed=y>

Droits et autorisations

© Partenariat Making Finance Work for Africa (MFW4A) 2016.

Tous droits réservés.

Le texte et les données contenues dans cette publication peuvent être reproduits à condition que la source soit citée, et que pleine reconnaissance soit accordée au Secrétariat de Making Finance Work for Africa (MFW4A) comme étant l'éditeur d'origine. La reproduction à des fins publicitaires est strictement interdite.

Remerciements

Le Profil Pays du Secteur Financier pour la Côte d'Ivoire a été préparé par Alain Kpasokro (Consultant indépendant, Côte d'Ivoire), en collaboration avec P.V. Nketcha Nana (Research and Knowledge Manager, MFW4A). L'équipe Knowledge Management de MFW4A a fourni le cadre méthodologique pour la préparation des Profils Pays des Secteurs Financiers, sous la supervision générale de David Ashiagbor (Coordinator, MFW4A). Un soutien technique et des commentaires ont été fournis par Mohamed Agrebi (Senior Operation Officer, MFW4A), Abdelkader Benbrahim (Associate Financial Sector Advisor, MFW4A), Hugues Kamewe Tsafack (Financial Sector Advisor, MFW4A), Olivier Vidal (Research Officer, MFW4A), et N'Diaga Beye (Intern, MFW4A). Le rapport a été édité par Mike Pflanz, et désigné par Arnaud Floris (MFW4A), Dakoua J-N Willie et Elie Oliko. Un soutien financier a été fourni par la Coopération Italienne via le Fonds IRMA de la BAD.